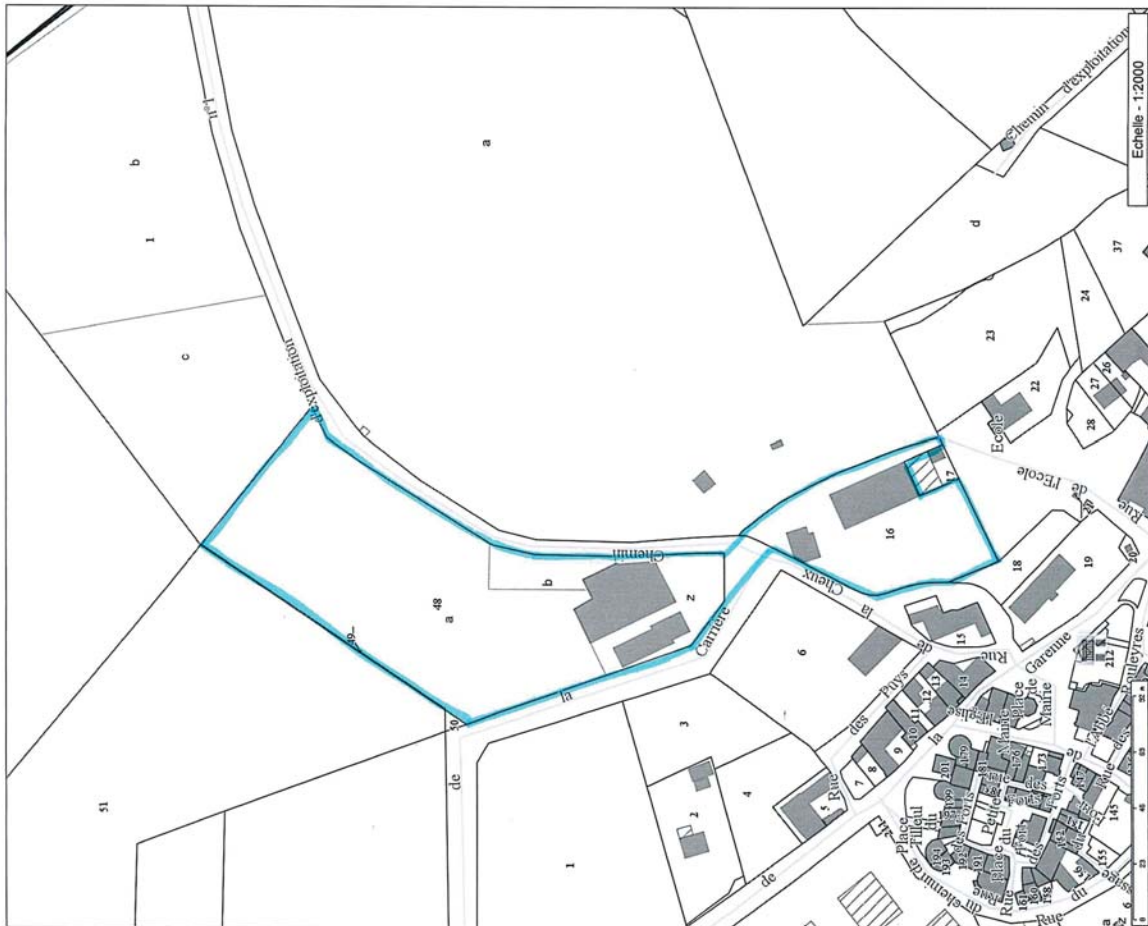


Droit de préemption urbain - Parcelles Secteur Nord-Est

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

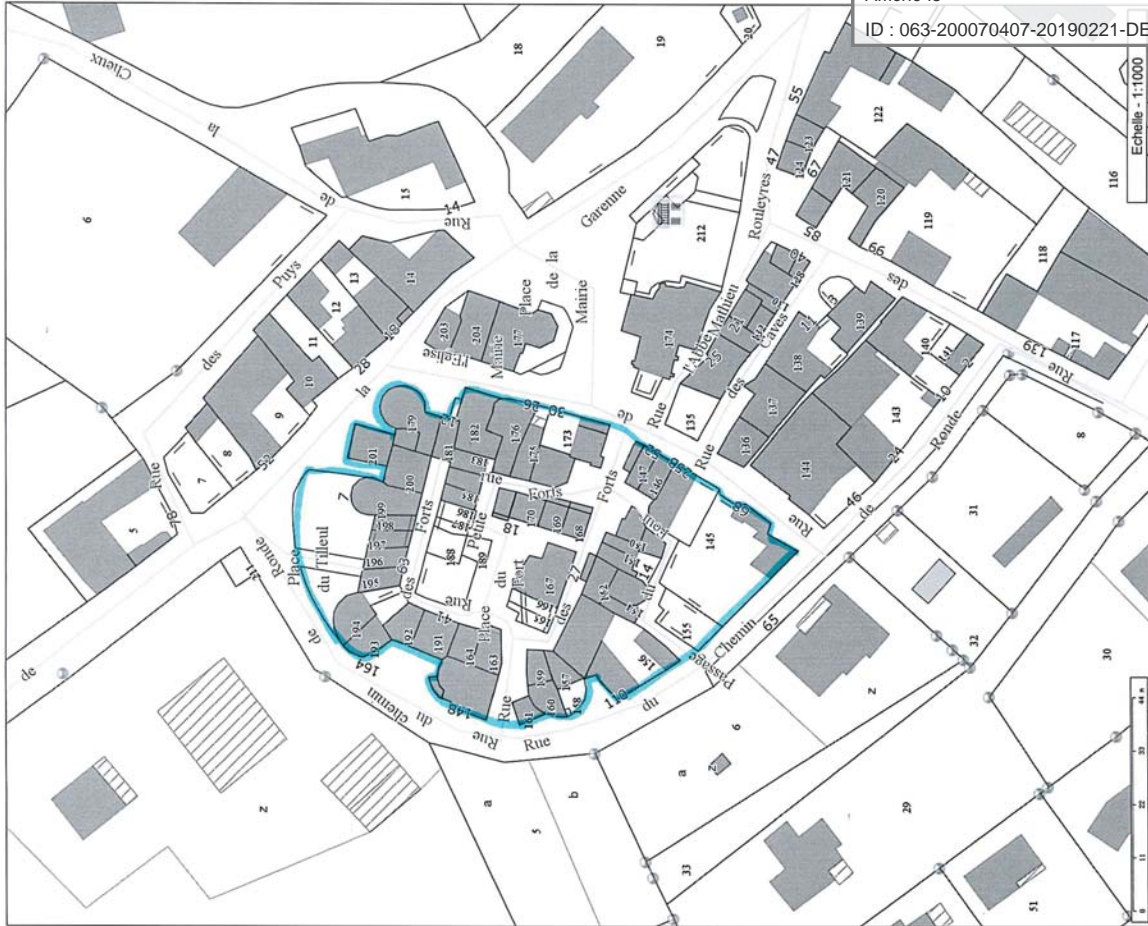
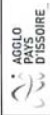


Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Droit de préemption urbain - Parcelles Fort. villageois

AGGLO PAYS D'ISSOIRE



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Envoyé en préfecture le 28/02/2019

Reçu en préfecture le 28/02/2019

Affiché le



ID : 063-200070407-20190221-DEL_2019_20-DE